

## Réunion n°12 : jeudi 17 juin 2021 à 20h30

Tous les conseillers sont présents à l'exception de David Bernard, pouvoir à Christian Colombet, et Loïc Perrier, excusés.

*Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 29 avril 2021 à l'unanimité (14).*

2 points supplémentaires proposés à l'ordre du jour : modification des statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois SID, demande de la Sarl La Cabane. *Accord du conseil municipal pour l'ajout des 2 points à l'unanimité (14).*

### 1 – Ordre du jour soumis à délibération :

#### **Vidéosurveillance et alarme intrusion :**

Suite au vol du coffre, les discussions avec la Poste pour le renforcement de la sécurité du site, ont abouti début mai. Courant mai, est partie en urgence en direction de la Préfecture, une demande de subvention pour un équipement de vidéosurveillance. L'urgence est liée au fait que les dossiers devaient être déposés avant le 30 avril. La Préfecture appelée le vendredi 7 mai nous a indiqué qu'elle pouvait encore prendre des demandes, mais qu'il fallait aller vite. En cohérence, une demande de subvention à la Région a été faite quelques jours après. L'exécutif réuni le 10 mai a décidé de faire partir cette demande de subvention à la Préfecture dans le cadre du FIPD (et à la région quelques jours après). Ce projet figurait dans les actions à conduire sur le mandat (voté en juillet dernier).

Sur le plan budgétaire, des marges existent en substitution d'autres actions.

*Le conseil municipal valide ces demandes de subvention à l'unanimité (14).*

Après le retour des réponses aux demandes de subvention, avant de s'engager définitivement, un nouvel examen de la situation sera conduit afin d'étudier des questions connexes comme la maintenance des équipements, les modalités d'extraction des données...

#### **Bibliothèque :**

Modification des horaires de la bibliothèque. Accord du conseil municipal nécessaire. A partir de juin, proposition de nouveaux horaires : Mardi soir, de 16h30 à 18h30, Mercredi matin, de 10h00 à 12h00 et Samedi matin, de 10h00 à 12h00.

*Accord du conseil municipal à l'unanimité (14).*

#### **Adhésion Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme :**

Cette association va nous verser une aide pour le projet de restauration de l'église. Elle existe depuis 1954, reconnue d'utilité publique en 1967. Sa vocation est d'aider les petits projets de rénovation portés par les associations locales de patrimoine, les particuliers et les petites communes. Elle est en lien étroit avec le Département de la Drôme. Mme Auger, est la déléguée de l'association pour le secteur. Il est proposé de reconnaître sa présence en adhérent pour l'année 2021. Participation proposée 100€.

*Accord du conseil municipal à l'Unanimité (14).*

#### **Accueil d'un « Food truck » sur la place du café :**

Mme Claire Chambellant, habitante de Chavannes, souhaite mettre en place son « food truck » sur la place du café, les dimanches soir de 18h à 22h, dès que possible. Elle exerce cette activité chaque midi à Chanos Curson depuis février 2021. Elle souhaite bénéficier d'une alimentation électrique pour ne pas utiliser un groupe électrogène. Cela est possible à condition de se raccorder au placard technique de la fontaine. Le dernier prix pratiqué pour l'accueil de véhicule de vente ambulante était de 4.95€ pour une soirée en 2017. Il est proposé de pratiquer un tarif mensuel, de rehausser ce tarif et de prendre en compte l'installation et la consommation électrique. Proposition 30€ par mois. *Accord du conseil municipal pour l'installation de la remorque snack sur la place du café et pour le tarif, à l'unanimité (14).*

#### **Isolation des combles et traitement des charpentes de l'ancienne mairie et de la partie ouest de la nouvelle mairie :**

Un devis a été demandé en janvier à la société Gibert Charpente pour un montant de 7616€ HT dont 2701€ HT d'isolation. La partie isolation devrait être financée par le programme national d'isolation à 1€ car présence de locataires. Ce programme se termine fin juin. La partie restante, les travaux de traitement des charpentes 4915€, peuvent être subventionnés par le Département au titre de la dotation cantonale (taux actuel 50%). *Accord du conseil municipal à l'unanimité (14).*

#### **Charte d'engagement Plan climat Arche Agglo :**

Notre communauté d'Agglo nous demande de nous positionner sur une charte qui prévoit 3 niveaux d'engagements ou de collaborations réciproques. L'objectif général, partagé par tous, est la réduction des consommations d'énergie, l'adaptation du territoire face aux changements climatiques et le développement des énergies renouvelables. L'Agglo veut valoriser et renforcer les interactions avec les communes pour démultiplier les actions. Les 3 niveaux sont : l'adhésion simple à la charte, l'adhésion plus je joins mon programme d'actions, l'adhésion plus je joins mon plan d'actions avec des objectifs chiffrés. Quel que soit le niveau, nous devons faire un bilan de nos actions.

*Après débat, le conseil municipal se positionne à l'unanimité (14) sur le 1<sup>er</sup> niveau soit l'adhésion simple à la charte.*

#### **Modification des statuts du Syndicat d'Irrigation de la Drôme :**

La commune de Chavannes est adhérente. Modification des statuts pour prise en compte de l'adhésion de 3 nouvelles communes (La Répara Auriplés, Saoû et Autichamp) et nouvelle adresse du siège (Montélier).

*Accord du conseil municipal à l'unanimité (14).*

#### **Demande de la Sarl la Cabane :**

Le commerce multi services demande l'autorisation de disposer d'un espace terrasse sur la place de la Mairie ainsi que de l'ancienne buvette. Les lieux seraient remis en état après chaque usage. L'activité ne devra pas gêner les usagers de la place. Un bilan serait fait en septembre 2021. *Accord du conseil municipal à l'unanimité (14), mise à disposition gracieuse.*

### 2 - Informations :

#### **Lancement de la souscription pour la restauration de l'église de Chavannes et de ses fresques historiques :**

Le vendredi 2 juillet à 18h à l'église de Chavannes. Point sur les préparatifs. Compte rendu de la réunion de la commission communication.

#### **Communauté d'Agglomération Arche Agglo :**

Conseil d'agglomération du 12 mai 2021 : Ordre du jour :

DEVELOPPEMENT LOCAL : transport avenant à la convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes, transport convention partenariat avec la CC du Val d'Ay pour le porte vélos de la ligne 11, mobilité douce stratégie vélo à assistance électrique. FINANCES MOYENS GENERAUX : marché transport scolaire, marché maîtrise d'œuvre voirie et réseaux divers, marché espace aquatique Linae décompte général définitif de l'entreprise SECAM. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : déclaration de projet pour l'implantation d'un atelier de maroquinerie de luxe à Charmes sur Herbasse. EAU et ASSAINISSEMENT : assainissement avenant à la délégation de service public commune de Pont de l'Isère.

POLITIQUE SPORTIVE : prolongement de la convention avec l'association l'Ardéchoise, terre de jeux 2024 position Arche Agglo.  
AGRICULTURE : avenant à la convention cadre.

Conseil des Maires du 27 mai : politique musicale sur le territoire d'Arche Agglo, avenant convention ADN.

Conseil d'agglomération du 9 juin 2021 : Ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE : Choix du candidat en charge de l'élaboration du projet de territoire. FINANCES MOYENS GENERAUX et BATIMENTS : avenant à la convention financière avec le Syndicat mixte ADN, Budget développement économique décision modificative, convention avec le Syndicat mixte du bassin versant du Doux, Eau potable Assainissement remboursement aux communes des charges postérieures au 01-01-20, ventilation charges communes entre budgets annexes autorité de gestion de l'eau, autorité gestion assainissement, régie de l'eau et régie de l'assainissement. ENFANCE JEUNESSE : politique en matière de lutte contre l'exclusion renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Entraide et Abri. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ZA Vion convention avec la commune, ZA Saint Victor cession de terrain à SB Construction Bois. EAU et ASSAINISSEMENT : révision des montants de la PFAC, révision des montants de la PFAC « effluents assimilés domestiques », institution de frais de branchement, lotissement règlement pour la rétrocession des réseaux et ouvrages à Arche Agglo, marché de prestation de service exploitation ouvrages et réseaux assainissement collectif de Saint Félicien, fixation tarif assainissement commune de Saint félicien, convention Syndicat assainissement Marsaz Chavannes, convention Syndicat assainissement Gervans Croze Larnage, convention délégation Pont de l'Isère. AGRICULTURE : subvention Association Solidarité Paysans Drôme Ardèche. HABITAT : avenants aux conventions avec ADIL et ALEC dans le cadre de l'axe 1 du SPPEH.

**Urbanisme : Commission urbanisme** : Commission le 6 mai puis le 7 juin.

Piscines : La jurisprudence considère aujourd'hui que les piscines non démontées doivent être déclarées. Elles sont donc imposables au titre de l'impôt foncier bâti (montant peu élevé). Quelques propriétaires de ces piscines considérées auparavant non imposables car démontables vont devoir les déclarer aux services fiscaux.

Demande : Déclaration Préalable DP de Mme Marie Baratier pour la construction d'un abri garage, rue de la Mairie. Permis de construire PC construction Le Local bâtiment artisanal ZA de Conring. PC de Morgane Candillon construction d'un garage. DP de Mme Jaffuel pour la pose de panneaux photovoltaïques, rue du 15 juin 1944. DP de Mme Audrey Jaffuel. DP de Mme Pamela Fornalik et M. Adrien Gensel, pour l'édification de murs de clôture, lot n°14, au lotissement les Moissons (retrait des panneaux solaires).

Accord : Déclaration Préalable DP de la commune de Chavannes pour l'édification d'un mur de clôture autour du parking de la salle des fêtes. DP de M. Chanal pour l'édification d'un mur de clôture, lot n°12, lotissement les Moissons. DP de Mme Agnès Aillaud pour la construction d'une piscine, rue du puits. DP de M. Christophe Nait pour la construction d'une piscine, impasse de Bousselin.

**Projet de bassin d'irrigation Griauges :**

3 agriculteurs résidant sur la commune de Mercurol Veunes ont le projet de réaliser un bassin d'irrigation d'un hectare au bas du bâtiment Griauges fruits et légumes, afin d'irriguer 27 ha de terres à proximité. Ce projet est lié à la nécessité de réduire les prélèvements sur la nappe. La bassin construit avec l'argile issu du creusement recueillerait les eaux de ruissellement d'une cinquantaine d'ha. Une rencontre a eu lieu le 2 juin avec la DDT pour la préparation du projet. Le bassin est situé en zone humide. La loi impose de compenser la « perte » de surface classée par le classement d'autres terres en zone humide avec une surface 2 fois plus importante. Des solutions existent à Chavannes. La commune accompagne les exploitants agricoles. Nouvelle réunion le lundi 12 juillet à 14h.

**Auvents de la salle des fêtes :**

Compte rendu de la commission bâtiment réunie le 8 juin. Réflexion sur la nature des matériaux utilisés. Esquisse du projet et de son étendue.

**Déclaration puits et forages domestiques (mise à jour) :**

Puits cour de l'ancienne mairie (1820), forage géothermique école (2017), Jacques Pochon puits (1820), Laurence Guichard forage (2015), Jean Jacques Caboche forage (2009), David Bernard forage géothermique (2009), Jean Jacques Bonin forage géothermique (2011), Gilbert Joud puits (2010), Grégory Michel forage géothermique (2009), Guillaume Tattu (2016). L'ensemble des habitants et professionnels sont invités à déclarer les puits et forages existants (obligation de par la loi). Les informations sont saisies sur un site national.

**Conseil d'école mardi 22 juin 18h à Marsaz :**

Probable hausse importante des effectifs à la rentrée 2021, 17 enfants supplémentaires. Conséquence sur l'école de Chavannes : davantage d'enfants de Moyenne Section et de Grande Section, dortoir à agrandir ? temps d'ATSEM à renforcer ?

**Divers :**

Elections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021, rappel de l'organisation actuelle des bureaux de vote. Il manque quelques assesseurs. Information sur l'obligation de vaccination des scrutateurs et assesseurs, à défaut présentation d'un test COVID négatif.

Rencontre d'ADN Ardèche Drôme Numérique le mardi 22 juin à 16h à Marsaz en présence d'Arche Agglo.

Projet de rencontre avec le cabinet Stadia le mercredi 23 juin à 8h.

Réunion Transformateur électrique Conring, le mercredi 30 juin à 14h.

Rencontre avec l'exécutif d'Arche Agglo le mercredi 30 juin à 18h en mairie de Chavannes.